

SYNTHESE PROJET D'USINE DE TMB DE ROMAINVILLE

Le projet d'usine de Romainville doit traiter des ordures de tous les jours mélangées (Ordures Ménagères Résiduelles, OMR), le tri devant se faire en usine par la technique du Tri Mécano Biologique (TMB), pour ne garder que ce qui est organique, le faire pourrir, pour en tirer gaz et compost.

Il ne s'agit pas d'une usine vertueuse comme le sont les usines agricoles traitant des bio déchets.

En effet, ce procédé abandonné dans la plupart des pays d'Europe ne fonctionne pas, et est un scandale :

- Au regard **des risques d'explosion** : usine à gaz au sens propre du terme implantée en pleine agglomération, à moins de 50 mètres des premières habitations !
Le dossier d'accidentologie remis par le constructeur omet d'évoquer les conséquences des effets dominos *Source : BET Horizons*. Plus de 1.000 personnes encourent des risques pour leur intégrité en cas d'incendie ou d'explosion entraînant un effet domino. Il s'agit selon nous d'un AZF en puissance.
- Un **scandale sanitaire** : Nuisances insupportables pour les riverains.
 - Odeurs putrides cadavériques, pullulement de mouches et de vermines (à plus d'un kilomètre de l'usine). La vie des riverains est un enfer.
 - Craintes au regard de la nature du biogaz produit en flottement dans l'air autour de l'usine (problèmes respiratoires). *Sources : Cour des Comptes, Chambre Régionale des Comptes de Languedoc Roussillon, rapport du Sénat, retour d'expérience des usines existantes, INERIS, etc.*
- Au regard du **trafic de camions** : la faisabilité du transport des sortants par péniche (prévu au demeurant pour 2024) sensé réduire le trafic de 13.000 camions n'a même pas été étudiée par URBASER *Source : BET Horizons*. Ce transport par péniche est considéré comme étant irréalisable. L'explosion du trafic de semi-remorques porteurs d'odeurs nauséabondes est inévitable, et extrêmement préjudiciable pour l'activité des entreprises et le confort des riverains.
- Un **scandale économique** :
 - Décote des biens immobiliers (entre 30% et 50%).
 - Fuite des entreprises.
 - Abandon des projets de valorisation du secteur (Ecocité, projets urbains de Noisy et Romainville prévus à proximité directe du site). *Sources : Cour des Comptes, Chambre Régionale des Comptes de Languedoc Roussillon, rapport du Sénat, retour d'expérience des usines existantes, etc.*
- Un **scandale écologique** : 92.200 tonnes de compost toxiques produits (chargés de métaux lourds, plastiques, métaux...) car l'usine traite des OMR et non des déchets verts. Leur épandage dans les champs de l'Eure présage une véritable catastrophe environnementale et agroalimentaire (production souillée, centaines d'hectares de champs irrémédiablement pollués). *Source : France Nature Environnement, CNIID, rapport du Sénat.*
- Un **scandale financier** : le budget initial va être largement dépassé (certainement plus de 50%).
 - Travaux de mise aux normes sécuritaires en vigueur (projet non conforme aux normes 2010).
 - Travaux afin de limiter les nuisances (sans pourtant y parvenir),
 - Coût d'enfouissement du compost toxique en décharge à la charge de la collectivité, manque à gagner pour l'exploitant sur la vente de ce compost également à la charge de la collectivité...Rappelons que le budget initial est de 250 millions d'euros ! *Sources : Cour des Comptes, Chambre Régionale des Comptes de Languedoc Roussillon, rapport du Sénat, expérience usines de TMB existantes*
- Un **scandale environnemental** : les giga-usines de méthanisation sur OMR via TMB vont détruire la filière de la méthanisation, qui est pourtant porteuse d'espoir pour l'avenir. Elles ne respectent pas les trois éléments clef de réussite : petites unités, loin des habitations, ne traitant que des déchets verts. Les giga usines vont décrédibiliser la filière et rendre improbable son acceptabilité par la population. Il n'y a ni recyclage, ni valorisation énergétique ; les déchets sont toujours enfouis et incinérés !

L'usine est donc fondée sur une triple aberration :

- son **surdimensionnement**, empêchant de gérer les contraintes liées à cette technologie.
- son **implantation en milieu urbain**, créant des nuisances insupportables et des risques industriels.
- son **procédé** : méthanisation sur OMR via TMB, rendant impossible tout recyclage et toute valorisation énergétique.

L'échec est inévitable.

On objectera qu'il faut bien traiter les déchets. C'est vrai, et des solutions existent. Mais elles ont l'inconvénient de demander à la population de faire un effort.

La solution est de développer le tri à la source, de créer de petites unités locales de compostage pour traiter la matière fermentescible, en plus des centres spécialisés traitant les autres déchets triés.

Il est concevable de garder en ville une unité de tri et d'éclatement des ordures, mais il est inconcevable de garder à proximité des habitations, entreprises et services publics le traitement des matières putrides ; à l'instar du traitement du verre, des métaux, des plastiques, cette activité (méthanisation, compostage ou incinération) doit être éloignée des centres urbains, et rapprochée des centres finaux d'enfouissement ou des exutoires.

Nos demandes sont doubles :

- demander un **moratoire sur la construction de l'usine**, afin qu'un débat citoyen soit entrepris, avec la remise à plat total d'un projet aberrant.

En effet, en dépit du caractère contestable et contesté du projet, le SYCTOM est décidé à lancer les travaux au premier semestre 2012. Il faut donc agir de façon urgente.

- Envisager la reconversion du site en prenant en comptes les contraintes liées à son installation en milieu urbain ; sa reconversion en un **centre de tri de matière inertes de Haute Qualité Environnementale** est la piste qui nous semble la plus pertinente.

Le COLLECTIF de l'ARIVEM
PANTIN – BOBIGNY –ROMAINVILLE – NOISY LE SEC

122 rue Vaillant Couturier, 93130 Noisy le Sec
www.arivem-methanisation.fr
arivemromainville@yahoo.fr